



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A.FOR.C.E de Normandie

1 - OBJET

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'A.FOR.C.E de Normandie consent au client, acheteur professionnel, (ci-après le « Client ») qui l'accepte, une formation issue de l'offre de formations de l'A.FOR.C.E ci-après la « formation ». Le client et l'A.FOR.C.E sont respectivement individuellement la «Partie » ou collectivement les « Parties ».

Le Client reconnaît que l'acceptation des présentes CGV a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres conditions générales de vente (CGV) et de ses propres conditions générales d'achat (CGA). Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV, le client se portant fort de leur respect pour l'ensemble de ses salariés et collaborateurs.

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par l'A.FOR.C.E notamment les formations présentiels, les formations e-learning, correspondant à des modules de formation dans un espace électronique sécurisé, en mode e-learning (ou Formations Ouvertes et À Distance -FOAD), accessibles depuis sa plate-forme.

Les formations proposées peuvent être consultées sur le site www.aforcedenormandie.fr

2 – INSCRIPTIONS

L'inscription à la formation se fait en ligne sur le site www.aforcedenormandie.fr

Pour que l'inscription soit validée, le client devra valider les CGV à l'endroit indiqué sur le site

Pour chaque formation dispensée par l'A.FOR.C.E, un nombre minimum et maximum de participants est préalablement défini. Les inscriptions sont prises dans la limite des places disponibles. Les inscriptions complètes (comprenant le règlement) sont retenues en priorité.

Dès prise en compte de l'inscription par l'A.FOR.C.E, un accusé de réception est adressé par mail au client. Cet accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation.

Une convocation avec toutes les précisions utiles (informatiques pratiques) est adressée au participant entre 12 et 6 jours (ou moins en cas de constitution tardive du groupe de formation) avant le début de chaque formation.

En cas de formation en e-learning, dès prise en compte de l'inscription du client, une convocation avec toutes les précisions utiles (Informations pratiques telles qu'identifiant et mot de passe) est adressée par mail au participant.

Un Protocole Individuel de Formation (PIF) doit obligatoirement être signé entre le participant et l'A.FOR.C.E. Le PIF est adressé au participant dans la convocation. Le participant s'engage à retourner le PIF signé en double exemplaire à l'A.FOR.C.E

En parallèle de la convocation, le participant reçoit par e-mail son identifiant et son mot de passe d'accès à la plateforme e-learning. Les formations e-learning ont une durée d'accès allant de 3 mois à 12 mois selon les modules de formation. La génération de l'identifiant et du mot de passe par la plateforme e-learning marque le début de la durée d'accès au module.

Le module de formation e-learning est accessible 24h sur 24, quel que soit le lieu, à la condition d'être muni d'un ordinateur ou tablette relié à Internet par une connexion haut débit.

3 – MODALITES DE FORMATION

L'A.FOR.C.E est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont régis par l'A.FOR.C.E. Les modalités pédagogiques de chaque formation sont disponibles sur le site www.aforcedenormandie.fr



A l'exception des formations e-learning, une journée de formation à une durée de sept heures. Les durées de formation estimées pour les e-learning varient et sont précisées sur le site www.aforcedenormandie.fr et sur les documents de communication de l'A.FOR.C.E.

Sauf stipulation particulière dans la convocation, la formation commence le premier jour à 9h00 et se termine en principe vers 17h30. Pour le profit de tous, ces horaires doivent être respectés.

Les participants à la formation réalisée par l'A.FOR.C.E sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'A.FOR.C.E ainsi que les consignes d'hygiène et de sécurité des locaux mis à disposition.

4 - TARIFS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

4.1 - Tarifs et paiements

Tous Les prix de nos formations sont indiqués (HT à majorer du taux de TVA en vigueur) sur nos différents supports de communication (www.aforcedenormandie.fr, catalogue papier, flyers, plaquettes).

Pour les formations en e-learning, les tarifs n'incluent pas le coût de la connexion à Internet qui reste de la responsabilité du Client et sont à sa charge. Les formations en ligne seront facturées et le montant de la formation sera dû, que le client se soit ou non connecté.

Toute formation commencée est due en totalité. Pour toute inscription en présentiel, l'accès documentaire, les ouvrages remis (le cas échéant) font partie intégrante de notre prestation et ne peuvent être vendus séparément.

Les factures sont payables dès l'inscription à la formation ou à réception de la facture - ou selon l'échéancier convenu, le cas échéant - par chèque, virement bancaire ou par carte bancaire.

Pour information : A compter du 1^{er} janvier 2019, l'A.FORCE de Normandie ne sera plus en mesure de pratiquer la subrogation de paiement. Par conséquent, en cas de prise en charge par un organisme tiers tel qu'un Opérateur de compétence (OPCO, FIFPL... etc.), il appartient au client de se rapprocher de son organisme avant le début de la formation et de s'assurer du suivi de sa demande.

En aucun cas, le règlement de la prestation de l'A.FORCE n'est lié au financement d'un organisme tiers. La prestation est due dès lors qu'elle a eu lieu. L'A.FOR.C.E est seulement tenue de fournir au client des justificatifs qui lui permettront d'être remboursés par l'organisme tiers financeur (facture acquittée, attestation de formation...)

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire. En outre, tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.

Par ailleurs, en cas de retard de paiement, l'A.FOR.C.E se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité ou que le Client puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement. Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à l'A.FOR.C.E court à compter de la date d'émission de la facture concernée.

5 - CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX PARCOURS, CERCLE ACTU ET PACK ACTUALITÉS

Toute inscription à un Parcours, Cercle Actu ou Pack Actualités est uniquement valable pour l'ensemble de la saison de référence et ne peut faire l'objet d'une dissociation. Toute absence, qu'elle qu'en soit la cause, à une ou plusieurs sessions du Parcours, Cercle Actu ou Pack Actualités sera facturée par l'A.FOR.C.E. Ce montant ne pourra pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue, et sera directement facturé au client.

Tout Parcours, Cercle Actu ou Pack Actualités commencé est dû dans son intégralité.

6 – ANNULATION – RETRACTATION – REPORT

6.1 - Annulation ou demande du report par le client

Pour toute absence non signalée et non justifiée, 100% des droits d'inscriptions restent acquis à l'A.FOR.C.E.

Toute formation commencée sera intégralement facturée par l'A.FOR.C.E au client.



Dans le cas où un participant ne pourrait y assister, le client conserve la possibilité de substituer au participant prévu à l'origine, un nouveau participant de son cabinet ayant le même profil et les mêmes besoins.

Toute annulation, demande de report ou demande substitution doit être confirmée par écrit (e-mail ou courrier) par le client.

En cas d'annulation par le client, l'A.FOR.C.E appliquera les conditions suivantes :

☑ Annulation 20 jours calendaires avant la formation : remboursement ou report sans frais.

☑ Annulation entre 19 et 8 jours avant la formation : remboursement du prix, déduction faite d'une indemnité forfaitaire à titre de dédit de 100 € HT. **Ce montant ne pourra pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue, et sera directement facturé au client.**

☑ Annulation moins de 8 jours avant la formation : la totalité du montant de la formation sera facturée par l'A.FOR.C.E à titre de dédit. **Ce montant ne pourra pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue, et sera directement facturé au client.**

6.2 – Annulation, remplacement ou report par l'A.FOR.C.E

L'A.FOR.C.E se réserve le droit d'annuler une action si le nombre d'inscrits est inférieur à 7. Dans ce cas, l'A.FOR.C.E rembourse au client la totalité de la somme versée lors de l'inscription.

En cas d'absence du formateur, l'A.FOR.C.E s'engage à assurer dans les meilleurs délais, la continuité de la prestation de formation. L'A.FOR.C.E s'oblige à remplacer, dans la mesure du possible, le formateur défaillant par une personne aux compétences techniques et qualifications équivalentes et veille à ce que le changement de formateur n'interrompe pas le bon déroulement de la formation ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

L'A.FOR.C.E se réserve le droit de supprimer, d'annuler et/ou de reporter une session de formation jusqu'à cinq jours avant la date de la formation. Dans cette hypothèse, l'A.FOR.C.E procédera seulement au remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le Client à l'A.FOR.C.E à l'exclusion de tout autre coût.

7 - ACCÈS DOCUMENTATION ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout accès documentaire ou support remis ou imprimable sont mis à disposition des participants à titre personnel. Ces documents ou supports ne peuvent en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, d'adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'A.FOR.C.E. Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au Client. Sont donc seules autorisées, la reproduction et la représentation du contenu autorisées par le Code de la Propriété Intellectuelle sur un écran et une copie unique papier à fins d'archives, au bénéfice strictement personnel et pour une utilisation professionnelle.

Le Client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'A.FOR.C.E en cédant ou en communiquant des documents issus de ce dernier à un concurrent de l'A.FOR.C.E.

L'A.FOR.C.E se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

L'A.FOR.C.E ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur ou oubli constaté dans la documentation remise au Client, cette dernière l'étant pour le bénéfice de la formation et ne venant en aucun cas se substituer aux lois et réglementations. Par ailleurs, il est rappelé que les annexes documentaires fournies complètent la prestation de formation et n'engagent en aucun cas l'A.FOR.C.E sur leur exhaustivité. L'A.FOR.C.E n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la documentation envers le Client postérieurement à la formation.

8 - UTILISATION DE LA PLATEFORME E-LEARNING

La formation en e-learning est exclusive et nominative pour le participant qui s'y inscrit, et exclue toute formation de groupe.

Le contrat de licence inclut :

☑ L'accès à la plate-forme de formation dû et l'attribution d'un identifiant et d'un mot de passe unique et valable pour la durée de la formation.

☑ L'accès au contenu textes, graphiques et liens hypertextes, aux forums de discussion ainsi qu'à la liste de diffusion liés à la Plate-forme.

A.FOR.C.E de Normandie

Tél : 02 35 89 00 48 - site web : www.aforcedenormandie.fr

Mail : formation@aforcedenormandie.fr

Siret : 481 072 072 00012 – N° de déclaration d'activité : 23760103176



Le téléchargement des documents liés à la formation.

Le participant s'engage à :

Ne pas communiquer à autrui pour quelque raison que ce soit son identifiant et son mot de passe.

Ne pas permettre l'accès à la plate-forme à des personnes étrangères à la convention, y compris d'autres membres du personnel du Client.

Garantir la propriété intellectuelle des éléments constitutifs du site. La copie informatique des textes, images et code de ceux-ci. La diffusion non autorisée des documents téléchargeables et des liens hypertextes sont des atteintes au droit de la propriété

intellectuelle induisant une responsabilité pénale quant à son auteur.

Ne pas utiliser les moyens de communication intégrés (messagerie, forums) à des fins de promotion, publicité non désirée,

protestation et de diffusion d'images ou propos contraires aux bonnes mœurs.

S'assurer que le poste de travail utilisé pour l'accès à la plate-forme est équipé des moyens suffisants pour empêcher la propagation de virus informatiques notamment des virus utilisant les carnets d'adresses de messagerie ou s'insérant dans les pièces jointes aux mails.

9 – RENSEIGNEMENT ET RÉCLAMATION

Toute précision relative aux CGV, demande d'information ou réclamation doit être faite par e-mail ou courrier à l'A.FOR.C.E qui fera son possible pour répondre dans les meilleurs délais.

10 – RESPONSABILITÉ

Le Client, en sa qualité de professionnel, est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'A.FOR.C.E.

La responsabilité de l'A.FOR.C.E ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel que notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'A.FOR.C.E serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'A.FOR.C.E ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la formation concernée.

11 - DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'exécution de sa prestation de formation auprès du client, l'A.FOR.C.E est susceptible de collecter des données personnelles relatives soit à ses contacts de l'entreprise du client, soit aux personnes physiques présentes aux formations commandées par le client.

Dans le cadre de leur relations, Le client et l'A.FOR.C.E de Normandie s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnelles et, en particulier le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données des personnes physiques.

A ce titre, les engagements de l'A.FORCE au regard du traitement de ces données, figurent dans **la politique de confidentialité qui suit les CGV et qui détaille les différents traitements, leur collecte et leur utilisation.**

Il est rappelé qu'en application de la réglementation, les personnes physiques susvisées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité ou d'opposition.

Pour faire valoir leur droit, il suffit aux personnes concernées d'adresser un mail à l'A.FOR.C.E de Normandie à l'adresse suivante : formation@aforcedenormandie.fr



12 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les CGV sont consultables sur le site www.aforcedenormandie.fr et peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'A.FOR.C.E sans autre formalité que leur mise en ligne, seule la dernière version sera applicable.

Si une quelconque clause des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la formation.

Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à ce droit.

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige se rapportant à son exécution ou à son interprétation sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Rouen, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

13 – CLAUSE DE MEDIATION ET ATTRIBUTIVE DE COMPETENCES

Dans l'hypothèse où les présentes conditions générales donneraient lieu à litige concernant leur validité, leur interprétation ou leur exécution, l'A.FOR.C.E et le client devront demander la nomination d'un médiateur inscrit sur la liste des médiateurs de Rouen.

Le médiateur nommé devra réunir les parties et leurs conseils et recherche une solution au litige dans un délai de trois mois à compter de sa nomination.

En cas d'échec de la médiation, leur différend sera soumis au tribunal compétent de Rouen.

Dans ce cas, chacune des parties s'interdit de faire état de tout acte ou documents relatifs à la procédure de médiation décrite ci-dessus.